



Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Paris, le 21 janvier 2014

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DISCOURS CÉCILE DUFLOT

Cérémonie des vœux à la presse pour l'année 2014

Mesdames, Messieurs

Je suis heureuse de vous retrouver pour vous présenter mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année qui s'ouvre, pour vous et pour vos proches. Je me permets d'ajouter que je vous souhaite que l'année soit douce, parce que je sais qu'elle est ce temps-ci plutôt abrasive pour les uns et pour les autres.

À votre profession dans son ensemble, je souhaite de l'indépendance, de la résistance et de la vigilance.

La seule garantie de l'indépendance des médias tient, vous le savez mieux que quiconque, à votre courage.

Aussi je vous dis tenez bon. Cette exhortation s'adresse à vous bien sûr, qui êtes ici des vigies de notre démocratie, mais aussi à celles et ceux de vos confrères qui ont été enlevés dans l'exercice de leurs fonctions, parce qu'ils voulaient informer nos sociétés de tous les fracas du monde. Qu'ils sachent que nous n'oublions pas que, s'ils sont aujourd'hui privés de leur liberté, c'est pour défendre cette idée même de liberté.

Je vous souhaite également de faire preuve de résistance face à une dictature, très puissante, celle de l'immédiateté qui est le pire ennemi de la profondeur. La tyrannie du court terme, nous la subissons en politique, mais vous la subissez également au sein de vos rédactions. Mais rien de vrai ne s'écrit qui fasse l'économie de la mise en perspective, de même que rien de grand ne se fait en politique qui ne s'inscrive dans le temps long.

La course à l'audimat et les contingences électorales ne sont pas si éloignées, finalement : sous prétexte de répondre à l'urgence, on court le risque de déformer la vérité jusqu'à ce que, de raccourci en raccourci, d'approximation en approximation, elle prenne les traits rieurs, mais trompeurs, d'un mensonge plus conforme aux contraintes d'une démocratie parfois réduite au zapping.

Enfin, je vous souhaite de faire preuve de la vigilance la plus affûtée qui soit.

Le feuilleton de l'éternel retour de l'un, la chronique de l'irrésistible ascension de tel autre, l'édifiante légende mille fois narrée des ambitions de tel ou telle, ne doit pas empiéter sur la seule question qui vaille : quelle politique doit être menée pour défendre et l'intérêt général aujourd'hui, et les droits des générations futures ?

D'aucuns diront que je ne plaide pas pour ma paroisse en vous engageant à vous défier des stratégies de communication des politiques, mais si je crois qu'il ne nous est pas interdit de faire preuve d'habileté, je crois aussi que nous autres, responsables politiques, devons renouer avec les vertus de la sincérité de la parole publique.

Au fond, quand on présente ses vœux à autrui, on détermine aussi un peu ce qui importe à nos propres yeux. Si bien que les encouragements à la ténacité que je vous ai distillés sont aussi une manière de feuille de route politique dont j'entends me saisir pour l'année qui vient.

Résistance, indépendance, vigilance : prenez-le dans l'ordre qui vous plaira, ce triptyque me servira aussi de viatique dans une année 2014, qui s'annonce déjà comme une année de combat. Oui, 2014 sera une année de combat. Combat pour les valeurs, combat pour la transformation sociale, combat pour être fidèle à nos convictions.

Ces combats, je vais continuer de m'y atteler de toutes mes forces, dans mes fonctions de ministre, et au-delà, dans mes prises de position de responsable écologiste.

Depuis mon entrée en fonction, pas une semaine ne s'est écoulée sans que nous soit posée la question de notre utilité politique.

Je vous fais un combo : « Madame Duflot avez vous vendu votre âme ? Avalé des couleuvres ? Renoncé à vos convictions ? Est ce que vous allez quitter le Gouvernement demain ? Après-demain ? Après après-demain ? »

18 mois après, je ne dis pas que tout est idyllique, je ne dis pas que c'est simple tous les jours, et je ne dis pas davantage que je n'entends pas la colère et l'exaspération des Françaises et des Français.

Je dis juste que cette colère, elle nourrit mon action, je m'en fais l'avocate infatigable. Pas un jour ne passe sans que je plaide la cause de celles et ceux qui ont le plus à souffrir de la crise. Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, ici dans ce ministère, nous avons continué à porter haut la volonté de transformation sociale. Disons-le clairement : la gauche n'est pas soluble dans la doxa libérale et le logement ne peut pas être abandonné aux seules lois du marché.

Si nous reprenons bien volontiers à notre compte la nécessité de mettre de l'ordre dans les finances du pays, nous autres, écologistes, affirmons que la priorité absolue est de changer de modèle.

C'est ce que nous appelons la transition écologique : une conversion de l'économie qui mette l'innovation au service de la préservation des équilibres écologiques et sociaux.

En 2014, dans cet esprit et en tant que ministre de l'Égalité des territoires, je porterai le projet de mise en place de nouveaux indicateurs pour mesurer la prospérité d'un territoire. Si vous cherchiez des idées neuves, en voilà une : faire du développement

humain la mesure de l'efficacité des nos politiques publiques.

Changer d'indicateurs, c'est changer de regard, c'est le premier pas vers un changement de perspective. Si nous voulons affirmer que chaque territoire de ce pays doit participer de la cohésion nationale, si nous voulons faire en sorte que la mondialisation ne vienne pas détruire les solidarités anciennes, si nous voulons faire de la question de l'égalité un horizon renouvelé de l'action politique, alors il est urgent de moderniser notre vision du monde et de notre pays.

J'y reviendrai, car je veux que nous fassions de 2014 l'année de l'égalité des territoires.

Mais tout d'abord, puisque c'est l'exercice imposé, laissez-moi vous dire un mot de ce qui a été accompli dans ce ministère en 2013.

Nous avons agi pour la construction.

Vous le savez, ça a été dit à de nombreuses reprises, c'est une priorité pour le Gouvernement. Une priorité de répondre aux difficultés rencontrées par les ménages pour se loger, une priorité pour relancer un secteur économique fortement pourvoyeur d'emplois durables et non délocalisables. Une priorité qui se traduit par deux objectifs très ambitieux : la production de 500 000 logements par an dont 150 000 logements sociaux.

Ce n'est pas un secret : l'année 2013 se situera encore loin de ces objectifs. Il aurait été plus facile, peut-être, de ramener ces objectifs à des objectifs atteignables pour pouvoir ici, devant vous, me féliciter de les avoir acquis. Je veux simplement redire que construire 500 000 logements par an est le seul objectif qui vaille si l'on veut s'attaquer à la crise du logement de manière structurelle. Ce chiffre est évidemment très difficile à atteindre : depuis 30 ans, seules trois années ont vu dépasser les 375 000 logements mis en chantier.

Les chiffres de 2013 seront de l'ordre de 335 000 logements. C'est une baisse de 5 % par rapport à l'année 2012 pour laquelle 346 000 logements avaient été commencés. 346 000 logements, c'est la moyenne de la production annuelle en France constatée ces vingt dernières années. Avec 335 000 logements mis en chantier, nous avons, comme c'était notre objectif, résisté et aidé le secteur à résister dans un contexte extrêmement difficile du fait de la crise.

Pour relever ce défi, des outils puissants ont d'ores et déjà été mis en place :

- **La loi de mobilisation du foncier public.** Elle a maintenant un an et quelques jours. Cette loi en faveur du logement et sur le renforcement des obligations de production de logement social porte ses effets. Près de 250 emprises foncières ont été identifiées et peuvent être mobilisées. Les premières signatures sont intervenues à Caen, Bordeaux, Paris, Grenoble, Toulouse. Et je me félicite, par exemple, que dans l'intra-muros de Saint-Malo, l'ancienne gendarmerie soit transformée en 15 logements sociaux. Ce sont évidemment des toutes petites rivières mais qui, additionnées, nous permettrons d'atteindre nos objectifs, et notamment nos objectifs de mixité sociale.
- **Les relations avec les grands partenaires du ministère ont été redéfinies sur une base marquée par la confiance, l'exigence et l'engagement.** La lettre d'engagement signée avec Action logement, il y a un an, et le pacte avec l'Union sociale pour l'habitat, conclu il y a six mois, en sont l'expression.

Nous constatons, en ce début d'année, les premiers succès de cette mobilisation du secteur social : le nombre de logements sociaux agréés au cours de 2013, contrairement à ce que pouvait dire un certain nombre de gens il y a quelques mois, est en nette hausse par rapport à 2012. Ce sont ainsi plus de 117 000 logements sociaux qui ont été agréés cette année, soit 14 % de plus que l'année précédente.

Avec la baisse à 5,5 % au 1^{er} janvier du taux de la TVA sur le logement social, reconnu comme un bien de première nécessité, la relance engagée dans ce secteur s'accroîtra en 2014.

- **Le troisième outil**, c'est celui du recours aux ordonnances pour accélérer les projets de construction. **Six ordonnances annoncées le 21 mars 2013 ont déjà été publiées** : afin de lutter contre les recours abusifs et d'accélérer le traitement des litiges, de faciliter la révision des documents d'urbanisme via une « procédure intégrée pour le logement », de favoriser la réalisation de projets de densification. La dernière ordonnance, qui visera à créer un véritable statut du logement intermédiaire pour en favoriser la production, sera présentée dès le mois prochain au Conseil des ministres ; elle est actuellement en cours d'examen final au Conseil d'État.

Nous avons agi contre la précarité énergétique.

Je vous disais, il y a un an exactement, que ce serait un chantier majeur de 2013. La mise en œuvre du plan de rénovation énergétique de l'habitat s'est traduite, dans son volet de lutte contre la précarité énergétique, par de très bons résultats en 2013 : plus de 31 000 logements financés en 2013, à comparer aux moins de 20 000 financés, en tout, depuis la mise en place du programme « Habiter mieux » en 2011.

C'est la première année que les objectifs sont atteints, avec une vraie rupture d'échelle à l'été 2013 : moins de 4 000 dossiers avant l'été, 27 000 entre la rentrée et la fin de l'année.

La performance énergétique est en outre au rendez-vous puisqu'en moyenne, sur les dossiers déposés, on compte 39 % d'économie d'énergie prévisionnelle.

Pour le parc social, on constate également une vraie rupture d'échelle à partir du passage du taux de l'éco-PLS à 0,5 % cet été : on est passé d'un rythme de 2 000 rénovations par mois avant l'été, à 5 000 par mois à l'automne.

Ces bons résultats ont été atteints grâce à la mobilisation des territoires et des professionnels ; il faut poursuivre dans cette voie et amplifier l'effort, notamment dans les copropriétés. Et je pense qu'un certains nombres de dispositions issues de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) viseront à débloquer les décisions de travaux.

Nous avons agi pour lutter contre le mal logement.

Engagement phare du Gouvernement, le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a traduit la volonté de créer un « choc de solidarité » en faveur des personnes sans-abri et mal logées : en 2013, plus de 7 000 nouvelles places d'hébergement d'urgence ont été créées, et plus de 7 600 places en logement adapté car l'accès au logement est la priorité. Même si les difficultés restent fortes, et je le sais, nous poursuivons, avec tous les acteurs concernés, notre

but : en finir avec la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence et développer toutes les alternatives à l'hébergement.

Le projet de loi Alur permettra l'allongement de la trêve hivernale au 31 mars et renforcera les dispositifs de prévention des expulsions. Il améliore aussi très significativement les moyens de lutte contre les marchands de sommeil dont sont victimes les personnes les plus vulnérables.

Je veux ajouter, puisque nous parlons de droit au logement, que cette année, dans quelques jours même, nous fêterons le 60^e anniversaire de l'appel de l'Abbé Pierre. Je ne souhaite pas que cet anniversaire soit l'occasion d'une célébration purement iconique, mais bien davantage l'occasion de donner un nouveau souffle. Nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici une dizaine de jours.

Je veux simplement insister à ce stade sur le fait que la loi Alur a bien pour ambition de rompre avec le laisser faire et le fatalisme qui ont trop longtemps inspiré les politiques du logement de ce pays.

Et puisqu'il est de bon ton, dans la période actuelle, de faire l'éloge de la politique de l'offre, je veux dire, en quelques mots simples, quelle politique globale est conduite ici et quelles sont, dans le champ qui est le mien, les conditions de réussite d'une puissante et saine politique de l'offre de logements.

Depuis quelques jours, un nouveau débat s'amorce à gauche. Depuis trente ans, la pensée unique nous a affirmé que seul un marché libre et non régulé serait un remède à la crise et permettrait à l'économie de retrouver son équilibre. Permettez-moi ce matin de citer Ronald Reagan, qui a résumé la conviction libérale d'une formule lapidaire : « l'État n'est pas la solution, il est le problème ».

Pendant trente ans, les uns et les autres se sont convertis à une dérégulation sans limites et à la croyance aux seules vertus du marché. La crise des *subprimes* en 2008 est venue mettre un coup d'arrêt à ces chimères. Le marché libre a produit ses conséquences : l'endettement privé généralisé a conduit à un coûteux sauvetage des banques, qui est venu, on le sait, creuser les déficits publics. La finance libre dans le poulailler libre a provoqué l'irresponsabilité du secteur bancaire.

Alors, l'espace d'un instant, d'un fragile instant, le besoin d'une régulation nouvelle a été affirmé de toutes parts. Mais, chassez le naturel il revient au galop : les libéraux auraient aimé que cela soit un mauvais rêve et que l'ordre immuable des choses revienne. Je le dis avec force : sur ce point, nous ne pouvons pas céder, nous ne devons pas céder.

C'est le cœur du bras de fer qui nous oppose depuis toujours dans l'histoire, la véritable frontière entre la gauche et la droite : intervention et régulation, ou marché libre et concurrence généralisée.

Les écologistes ont voulu ajouter plus qu'un codicille à l'histoire des gauches. En posant la question de la finalité de la croissance, ils ont voulu dire qu'au delà de la question du rôle de l'État, il fallait aussi questionner les modes, les finalités de la production.

C'est selon cette double matrice que je me situe dans le débat qui s'ouvre. Pour dire les choses autrement, loin du débat entre la première et la deuxième gauche que certains voient poindre, je plaide pour que naisse une troisième gauche, post

productiviste.

La question est moins de définir les contours de la sociale démocratie que d'inventer la sociale-écologie capable de répondre aux enjeux et aux maux du XXI^e siècle.

Les écologistes n'ont jamais plaidé pour une relance par la demande si celle-ci revient à favoriser la surconsommation, à provoquer l'inflation et à encourager le gaspillage des ressources naturelles.

La politique économique des écologistes est de longue date une politique de l'offre volontariste, régulatrice et audacieuse, qui vise à transformer en profondeur nos modes de production et de consommation.

Ainsi, si l'on prend pour exemple le domaine du logement, au cours des dix dernières années, la droite française a privilégié une politique de la demande. Une politique suivie par les conservateurs britanniques aujourd'hui. En matière de logement, une politique de la demande consiste à encourager à tout prix l'accession à la propriété en multipliant les crédits immobiliers, sans tenir compte ni des besoins sociaux, ni de l'aménagement du territoire.

On connaît désormais les sinistres conséquences de cette politique : les *subprimes* ont vu le jour aux États-Unis ; en Espagne, la banqueroute généralisée a saisi le pays ; en France, c'est l'explosion des prix de l'immobilier, que l'on retrouve aussi au Royaume-Uni, et bien plus encore à Londres, victime d'une énième bulle depuis quelques mois.

C'est aussi cette politique qui a contribué à un étalement urbain à tout crin consommant sans vergogne espaces naturels et agricoles.

À l'inverse, depuis dix huit mois, nous menons, contre l'avis des zélotes absolus du marché et de certains éditorialistes économiques trop habitués à psalmodier leurs dogmes, une politique active et exigeante de l'offre. Et je peux vous dire que nous continuerons.

Ma politique de l'offre de logement, c'est une politique qui vise à augmenter l'offre de logement mais aussi à l'améliorer dans ses objectifs sociaux et écologiques. Cette politique est incompatible avec un marché dérégulé ; elle exige de mettre en perspective l'activité économique. Il faut s'attaquer à tous les domaines et à tous les chantiers pour y parvenir. Elle est nécessairement exigeante. Elle prend en compte le long terme. Mon objectif, c'est une relance qualitative et durable du secteur du logement.

Le choix d'une relance de qualité met forcément plus de temps à produire ses effets. Il ne faut pas céder aux exigences du moment, à la politique du chiffre ou à la certitude de l'immédiateté.

Pour réussir, cette relance qualitative nécessite cinq conditions.

Première condition : il faut mettre fin à l'inflation galopante du prix des logements. Notre premier objectif est une baisse significative des prix de l'immobilier après leur flambée déraisonnable des dernières années. C'est le sens de la politique d'encadrement des loyers. Les prix de l'immobilier viennent pénaliser les revenus des ménages, font augmenter lourdement le coût de la vie et menacent la compétitivité internationale de notre pays.

Pourquoi les entreprises voudraient-elles s'installer en France, lorsque le coût d'installation est lourdement grevé par les prix au mètre carré, pour installer des

bureaux ou, surtout, pour que les salariés puissent se loger ?

Il n'y a pas de politique écologiste et sociale de l'offre qui n'agisse pas directement sur le pouvoir d'achat des ménages. Sauf qu'au lieu de viser à soutenir le pouvoir d'achat en gonflant artificiellement les revenus, elle le fait en baissant significativement les dépenses. Elle vise à faire faire des économies durables à chaque ménage.

La deuxième condition, c'est bien sûr l'emploi. En matière de logement, le calcul est direct et rapide, puisqu'on évalue que chaque logement construit crée immédiatement deux emplois.

Mais c'est aussi la qualité de l'emploi créé qui compte, dans une activité fortement soumise à la concurrence et où les petites structures sont nombreuses.

Le Gouvernement a donc souhaité soutenir l'activité des entreprises locales et françaises et à éviter que la sous-traitance et le recours à des statuts détournés empêchent chacun de faire convenablement son métier. C'est le sens des négociations couronnées de succès qu'a menées mon collègue ministre du Travail sur la réforme de la « directive détachement ».

Créer des emplois, c'est aussi s'assurer de faire évoluer l'offre pour adapter les métiers à l'évolution du monde. La rénovation énergétique des bâtiments en est l'un des meilleurs exemples. Face au défi climatique, la professionnalisation et l'encadrement d'une filière permettent aux métiers du bâtiment de trouver de nouveaux débouchés.

La troisième condition, à mes yeux, c'est qu'au XXI^e siècle, une politique de l'offre doit être une politique de transition écologique. C'est un impératif politique et même un impératif moral. Une politique de l'offre qui ne part pas des besoins profonds de la société produira inévitablement de mauvais débouchés. C'est aussi en ce sens qu'il s'agit de choix éminemment politiques. En définissant sa production et ses modes de production, une société définit aussi, de fait, son orientation.

En matière de logement, j'identifie trois besoins profonds : permettre à chacun de se loger, préserver les terres naturelles et agricoles et lutter contre le dérèglement climatique. Ce Gouvernement l'a traduit, et j'en suis heureuse, par le choix de la priorité donnée au logement social, le choix de la rénovation thermique et la densification comme politique d'aménagement du territoire.

Que les partisans de la libre entreprise se le tiennent pour dit : un État qui fixe des objectifs à ses producteurs n'est pas pour autant un État qui brise les initiatives, et même bien au contraire. Un État qui fixe les conditions n'est pas un État qui empêche la création, l'innovation, bien au contraire. Et je ne prendrais qu'un seul exemple : l'éco-conditionnalité dans le bâtiment ; réclamée par tous et favorisée par la puissance publique, elle est un outil puissant pour mieux certifier les pratiques, former les professionnels ; c'est un gage de qualité du travail accompli, pour les professionnels comme pour les particuliers. C'est le pari de la responsabilité des uns et de la confiance des autres, et cela fonctionne.

La quatrième condition, c'est la simplification.

Le choix d'une politique de simplification, c'est d'assumer qu'il n'y a pas que la

fiscalité et le coût du travail qui pèsent sur l'activité de production, mais que l'État a aussi sa responsabilité dans le cadrage administratif et financier de cette production. On peut construire davantage, mieux et plus vite, sans abaisser les exigences et sans mettre la pression sur les salariés du bâtiment, cela passe par donner plus vite accès au foncier, par maîtriser l'empilement des normes ou par rendre les procédures plus lisibles et plus accessibles.

C'est le choix de la réforme du foncier public, mais c'est aussi celui de la lutte contre les recours abusifs ou encore de la procédure intégrée pour le logement, que j'ai déjà évoquées. Ces réformes ne reculent pas devant l'exigence éthique, n'affaiblissent pas le droit, elles visent à le rendre plus cohérent et plus simple.

Pour aller plus loin, c'est dans cet esprit que j'ai lancé, il y a un mois, une démarche intitulée « Objectifs 500 000 », qui vise à briser le plafond de verre qui nous empêche structurellement de franchir le seuil des 400 000 logements mis en chantier par an.

Des groupes de travail composés d'experts des filières professionnelles du logement et de la construction, se réunissent ainsi, durant quelques semaines, autour de sujets très concrets :

- simplifier la réglementation et l'élaboration des normes de construction et de rénovation ;
- mobiliser le foncier privé des secteurs urbanisés ;
- proposer un logement adapté à chaque situation de vie ;
- et enfin, développer des matériaux innovants et inventer de nouvelles façons de construire et de rénover.

À partir de leurs travaux, ils produiront un rapport recensant les propositions collectivement retenues afin de proposer, fin février, un plan d'actions à mener conjointement par l'État et les professionnels. Le Président de la République a fixé le cap des décisions qui seront prises à l'issue de ce travail : faire baisser de 10% le coût de la construction des logements collectifs.

La cinquième et dernière condition est probablement la plus connue, et peut-être aussi la plus difficile à mettre en œuvre.

Aucune politique de l'offre n'est possible sans un investissement public clair et lisible dans l'économie. Cela n'est pas synonyme d'un État qui fait tout, mais au contraire d'un État qui accompagne et qui appuie les initiatives qui répondent aux besoins de la société. Il s'agit d'un État régulateur, stratège, mais surtout d'un État qui cherche à garantir la solidarité tout en favorisant émulation et innovation.

Cela ne doit en rien conduire au gaspillage des deniers publics, qui doivent être utilisés avec rationalité et efficacité. Mais cela signifie, aujourd'hui comme demain, des moyens publics significatifs.

La crise n'est pas un accident sur la longue route de la libéralisation du marché, elle est son produit même. Si nous voulons en sortir, nous devons assumer notre besoin et notre urgence d'une régulation publique nécessaire. Celle-ci ne se fera pas seule elle passera nécessairement par un compromis social.

Ce compromis productif se fera avec les chefs d'entreprises et aussi avec les syndicats et avec les salariés. Je veux dire ici que je serai particulièrement attentive à ce que le patronat ne nous embarque pas dans un tango de l'irresponsabilité ou à

chaque concession du Gouvernement répondrait à une demande supplémentaire des organisations patronales. Ce sera du donnant-donnant : c'est le sens d'un compromis. J'ai parlé tout à l'heure du devoir de sincérité des politiques. Ce devoir s'applique également aux patrons : on ne peut d'un côté faire miroiter des créations d'emplois et de l'autre, refuser de s'engager sur une méthode, un agenda, une volonté claire.

Je veux dire ici que j'ai pratiqué, avec les représentants des organisations patronales du secteur dont j'ai la charge, ce mode de dialogue et qu'il a été extrêmement porteur. C'est un échange parfois franc, parfois vigoureux, mais qui est utile et décisif. Parce que sans feuille de route, et nous en avons eu plusieurs, les belles promesses ne valent rien. Je veux à cet instant que l'on ne voit ni défiance, ni méfiance de ma part, mais juste une détermination de chaque instant à voir respecté l'esprit qui a porté au pouvoir la coalition de la gauche et des écologistes, dont je fais partie.

Alors, je crois que chacun l'aura compris, à ceux qui me demandent si ma situation au sein de ce Gouvernement est confortable, je réponds sereinement : quand on cherche du confort, on s'achète des pantoufles. En revanche, quand on veut infléchir le cours de nos sociétés, on ne connaît ni repos durable ni victoire définitive.

On embrasse d'un seul tenant la complexité du réel et les contradictions de la vie politique.

On voit défilier les jours « avec », rares, et les jours « sans », un peu plus nombreux.

On craint aussi des jours plus sombres. De ce point de vue, je veux dire ici pour conclure que la période récente qui a vu s'exacerber le prurit identitaire n'annonce pour ma part rien de bon.

Je ne veux pas, pour mon pays, d'une guerre des mémoires qui préparent l'affrontement de tous contre chacun.

Je ne veux pas, pour mon pays, que les jeunes générations grandissent en confondant la contestation du système et la haine maquillée des oripeaux de l'humour.

Je ne veux pas, pour mon pays, que les ennemis d'une certaine idée de la France, faisant pelote de tous nos ajournements, de tous nos renoncements, prennent en otage l'État de droit en nous sommant de choisir entre la défense des libertés publiques et la lutte contre toutes les formes de racisme.

Quel rapport, me direz-vous, avec mon activité ministérielle ?

Tout, je vous l'assure. Tout. La vérité tient en quelques mots : nous avons un devoir de réussite. Et la question de l'égalité des conditions est une des clefs du maintien de notre cohésion sociale.

Partout en Europe les nationaux populistes progressent. On ne m'ôtera pas de l'idée que les politiques libérales leur ouvrent la voie, trompetant à pleins poumons une promesse mortifère quand elles prétendent ouvrir la voie de la prospérité.

Les libéraux confondent prise de responsabilité et austérité. Je ne veux pas d'un tel renoncement pour la France.

Alors à la place qui est la mienne j'agis. Je compte bien parvenir à installer durablement au cœur du débat public la question de l'égalité des territoires pour mettre au centre des politiques publiques la question de l'égalité des conditions.

Quelles sont mes priorités ?

D'abord le monde rural. On m'a parfois caricaturée en « bobo » aux escarpins de citadine, mais je vous le dis avec force : il est inacceptable de laisser se développer une approche aveugle de la métropolisation du territoire qui dirait en substance : « la richesse dans les grandes villes et hors d'elles, point de salut ».

Si nous voulons continuer à faire France ensemble, nous devons accorder une place centrale à tous les territoires meurtris, urbains ou ruraux. C'est ici d'ailleurs que la question des nouveaux indicateurs dont je parlais tout à l'heure prend tout son sens.

Mesurer différemment les ressources, partir des besoins humains permettra de poser un diagnostic plus juste de l'état de notre pays qui ne fasse l'impasse ni sur la souffrance sociale ni sur les potentialités inexploitées de notre belle nation.

Au delà, l'égalité des territoires c'est aussi une politique de défense des services aux publics. L'égalité des territoires, c'est une attention toute particulière prêtée à ce que l'on nomme les territoires péri-urbains. C'est également une politique de revitalisation démocratique fondée sur l'idée et la pratique de la mobilisation citoyenne sur l'ensemble des territoires.

Dès cette année, nous avons travaillé à la mise en place d'un Commissariat général à l'égalité des territoires qui verra le jour au premier trimestre de l'année 2014.

Je souhaite que cet outil soit mis au service de la justice sociale, du développement local et de la transition écologique.

L'année 2014 sera également celle de l'élaboration, avec François Lamy, du programme de rénovation urbaine de deuxième génération. Je le dis ici, non sans une certaine émotion, sans doute liée à mon histoire : ce Gouvernement a une responsabilité particulière à l'égard des quartiers populaires, dont nous savons que le soutien a été décisif et dont les attentes sont plus que légitimes.

Je suis très attachée à ce que la participation des habitants, dans ce nouveau programme, soit effective et à ce que ces projets ne soient plus uniquement centrés sur les aspects urbains mais s'attellent à l'ensemble des questions, et en particulier aux questions d'éducation. C'est un sujet que je porte avec mon collègue Vincent Peillon. Nous pouvons réinventer les manières de travailler des enseignants dans ces quartiers, et le lien qui doit se tisser entre le monde éducatif et ceux-ci.

Au final, voici le signe sous lequel j'aimerais que s'entame et se prolonge cette année 2014. Aux responsabilités qui sont les miennes aujourd'hui, mais aussi selon mes convictions profondes, je crois à un mot d'ordre : celui de l'égalité. Non pas d'une égalité proclamée ou désuète, mais d'une égalité réelle entre toutes et tous, d'une égalité sur laquelle on ne renonce pas et on ne transige pas.

Voilà ce que je voulais vous dire aujourd'hui. Pardon d'avoir été sans doute un peu longue sans avoir pour autant réussi à être exhaustive : mais pour converser de cela ensemble, nous avons toute l'année 2014, que je vous souhaite à nouveau douce et heureuse, parce que la dimension humaine des uns et des autres, journalistes comme politiques, est essentielle.